

Cachet et Numéro de l'établissement

RNE

--	--	--	--	--	--	--	--

- Post 3^e : retour avant le **26 mai 2020***
- Post 2^{de} : retour avant le **26 mai 2020***

* cocher la case correspondante

N° INE : Nom : Prénom :

Date de naissance : _ / _ / _ _ _ _ Sexe : M F Scolarité 2019/2020 : Classe/Dispositif

Nom et qualité du représentant légal :

Adresse : Code postal :

Ville : Tel :

E-mail :@.....

MOTIF DE LA DEMANDE

*cocher la ou les case (s) correspondant à la situation

PRE PAM CAP publics prioritaires

- Elève en situation de handicap
- En scolarisation individuelle
 - Bénéficiaire d'un dispositif ULIS
 - En établissement médico-social
- Situation médicale particulière
- Situation sociale particulière
- Autres situations particulières
- Dispositif relais
 - UPE2A / Allophone
 - DAQIP
 - Redoublant ou maintenu de 3^e ou de 2^{de} dont l'affectation présente un caractère prioritaire
 - Autres (précisez).....

PRE PAM de JUIN
(Hors CAP publics prioritaires)

- Elève en situation de handicap
- En scolarisation individuelle
 - Bénéficiaire d'un dispositif ULIS
 - En établissement médico-social
- Situation médicale particulière
- Situation sociale particulière
- Autres situations particulières
- Dispositif relais
 - UPE2A / Allophone
 - DAQIP
 - Redoublant ou maintenu de 3^e ou de 2^{de} dont l'affectation présente un caractère prioritaire
 - 3^e SEGPA ou 3^e scolarisé dans des dispositifs spécifiques postulant à l'entrée en 2^{de} pro ou 1^{re} année de CAP à exigences particulières
 - Autres (précisez).....

AVIS DE LA COMMISSION RÉUNIE PAR MME OU M. L'IA-DASEN

- Favorable à la prise en compte de la candidature
- La saisie sera effectuée par l'établissement d'origine mais cela ne préjuge en rien de l'affectation.
- Candidature non prioritaire qui ne pourra être examinée qu'à la commission d'ajustement de Juillet
- Défavorable à la poursuite d'études envisagée, pour les motifs suivants :

Les éléments portés à la connaissance des membres de la commission Pré-PAM via ce dossier, ainsi que les différents documents d'accompagnement, **doivent éclairer de façon explicite et argumentée** :

- 1) Le caractère prioritaire de la candidature pour entrer dans la formation souhaitée,
- 2) La cohérence entre les difficultés et les points d'appui (motivation, stages, mobilité...) du jeune pour chaque formation demandée.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Bulletins périodiques de l'année en cours

ET A AJOUTER SELON LA SITUATION :

- Elève en situation de handicap**
- ✓ Notification MDPH 2020 (indispensable pour pouvoir traiter le dossier au titre du handicap)
 - ✓ Dernier Geva-Sco actualisé
- Situation médicale OU sociale** : Sous pli cacheté : éléments d'ordre médical ou social (à l'attention du médecin ou de l'assistant de service social)

ÉLÉMENTS QUE L'ÉLÈVE OU SA FAMILLE SOUHAITE PORTER A LA CONNAISSANCE DE LA COMMISSION :

Précisez si une immersion a été réalisée en LP ou CFA.

Date et signature :

Avis circonstancié du psychologue de l'éducation nationale :

Nom :

Date et signature :

Avis du professeur principal et/ou du coordonnateur du dispositif ULIS / DAQIP / UPE2A, étayé par le descriptif des démarches engagées par l'élève pour construire son projet d'orientation ainsi que les points de vigilance et d'appui au regard de chaque vœu exprimé

Nom :

Date et signature :

Avis circonstancié du chef d'établissement (*Mesures d'accompagnement mises en œuvre par l'équipe éducative*)

Nom :

Date et signature :

DEMANDES D'AFFECTATION DE L'ÉLÈVE ET DE SA FAMILLE

Pour les candidats demandant à entrer en CAP, il est recommandé de faire plusieurs vœux.

VŒU 1	VŒU 2	VŒU 3	VŒU 4
Formation	Formation	Formation	Formation
.....
Spécialité / famille ou série			
.....
Etablissement public demandé (nom et lieu)			
Date : Représentant légal 1 :		Signatures Représentant légal 2 :	

Le dossier complété doit être retourné avec les pièces justificatives à la DSDEN du département de l'établissement demandé en 1^{er} vœu.

Attention : Pour les dossiers constitués au titre du handicap, une copie sera adressée par courrier à chaque DSDEN pour les vœux 2, 3 et 4.

Une saisie sur l'application [SAFFEL](#) doit être réalisée pour toute demande pré PAM.